



Changement choix fiscal sur pel +12ans avec rétroactivité

Par **petitemma06**, le **06/02/2008** à **19:57**

Bonjour,

ma mère a un pel qu'elle possède depuis 1987.

Le fisc lui demande en début d'année de payer l'impôt sur les intérêts générés de 2006 (avec bien sûr les majorations qui vont avec).

Elle n'a pas déclaré ces intérêts sur la déclaration en 2007 concernant l'imposition 2006, car elle pensait que la banque (qui d'après elle, ne lui a pas laissé le choix d'imposition) aurait fait le nécessaire avec le PFL largement plus intéressant pour elle d'un point de vue pécunier.

Elle a demandé aux impôts sur on pouvait modifier le choix rétroactivement (sur les intérêts générés 2006), on lui a répondu que c'était faisable si la banque leur fournissait un document comme quoi le PFL avait été pratiqué.

La banque lui dit que c'est impossible.

Qui a raison??

Merci de m'éclairer

Cordialement

Emma